PX-3727-675

VisorTech®

„DVR-6018“

ÜBERWACHUNGSRECORDER

H.264 für 8 Kameras

„DVR-6018“

ÜBERWACHUNGSRECORDER

H.264 für 8 Kameras

Bedienungsanleitung

INHALTSVERZEICHNIS

Ihr neuer Überwachungsrecorder für 8 Kameras 6
Lieferumfang 6

Wichtige Hinweise zu Beginn 7
Sicherheitshinweise 7
Wichtige Hinweise zur Entsorgung 7
Konformitätserklärung 7

Funktionen und Eigenschaften 8

Technische Daten 8

Produktdetails 9

Inbetriebnahme 10

Einbau der Festplatte 11

Liveansicht über Internet 12

Das Menü 12
Anmeldung 13
Datum und Uhrzeit einstellen 13
Werkseinstellungen 13

Erweiterte Einstellungen 14
Festplattenverwaltung 14
Online-Benutzer 14
TV-Anpassungen 14
Wartung 14
Upgrade 14
Geräteinformationen 15
Import / Export von Dateien 15
Aufnahmesteuerung 15
Wiedergabe 17
Sicherung 18
Alarm einstellen 18
Systemeinstellungen 19
Netzwerk 20
Netzwerk-Dienst 21
Anzeige 21
PTZ-Steuerung 21
RS232 21
Tour 22
Informationen 22
Herunterfahren und Ausschalten 22

Zugriff auf das Gerät aus einem öffentlichen Netzwerk (Cloud operation) 22
Anleitung für den erstmaligen Zugriff/Registrierung 22
Als Benutzer anmelden 24

Fernsteuerung (Remote control) 29
Über CMS 29
Über das Internet 29
Über das Mobiltelefon 31

Spezialfunktionen 35
Kodierung 35
Gleichzeitige Wiedergabe von mehreren Kanälen 36
Mehrkanal-Übertragung in Echtzeit über das Netzwerk 36
Speichern der Dateien 37
HVR-Spezial-Feature 37
Funktionsweise der Maus (anhand einer Maus für Rechtshänder) 38

G PL-Lizenztext 39

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.visor-tech.de

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

IHR NEUER ÜBERWACHUNGSRECORDER FÜR 8 KAMERAS

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieses Überwachungsrecorders, an den Sie bis zu acht Überwachungskameras anschließen können. Sie können den Recorder autark, im lokalen Netzwerk oder über das Internet betreiben. Die Livebilder können Sie dank einer App auch über das Smartphone ansehen.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung und befolgen Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie den Überwachungsrecorder optimal einsetzen können.

Lieferumfang
- Überwachungsrecorder
- Netzteil
- CD mit Bedienungsanleitung
- Befestigungsschrauben für die Festplatte
- Maus
- Bedienungsanleitung

An den Überwachungsrecorder können Sie bis zu acht Überwachungskameras anschließen, die Sie unter der Artikelnummer PX-3727 auf www.pearl.de bestellen können.
Wenn Sie Videos aufnehmen und speichern möchten, muss eine „SATA"-Festplatte mit bis zu 2 TB eingebaut werden. Unter www.pearl.de ist eine große Auswahl erhältlich.

WICHTIGE HINWEISE ZU BEGINN

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Öffnen Sie das Produkt niemals eigenmächtig. Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von Feuchtigkeit und extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten!

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört **NICHT** in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag / Monat / Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.

Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt PX-3727 in Übereinstimmung mit der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU, der Niederspannungsrichtlinie 2006/95/EG und der EMV-Richtlinie 2004/108/EG befindet.

Leiter Qualitätswesen
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz
30.09.2015

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer PX-3727 ein.

FUNKTIONEN UND EIGENSCHAFTEN

An den Überwachungsrecorder können Sie bis zu acht Überwachungskameras anschließen und so acht Zonen überwachen. Durch ein ID-Passwort-System können Sie einfach auf den Überwachungsrecorder zugreifen – über PC, iPhone oder ein Smartphone mit Android-Betriebssystem – und sich so jederzeit und überall die Livebilder ansehen.

TECHNISCHE DATEN

Anschlüsse	4 × Audio In (Cinch), 8 × Video In (BNC), 2 × Video Out (BNC, VGA), 1 × Audio Out (Cinch), 1 × LAN (RJ-45), 2 × USB, 1 × Netzteil-Anschluss
Audiokompression	G.711
Videokompression	H.264
Audiokompressionsrate	CIF 384 – 1500 kbps, QCIF 64 – 512 kbps, D1 1000 – 1500 kbps
Betriebstemperatur	0 °C – 50 °C
Betriebsspannung	12 V, 2 A
Funktionen	Multiplex, Pentaplex
Maße	250 × 50 × 245 mm

PRODUKTDETAILS

1. Navigationstasten ▲▼◀▶
2. Menü-Taste
3. REC-LED (Aufnahme-LED)
4. Alarm-LED
5. Power-LED (Betriebs-LED)
6. ESC-Taste

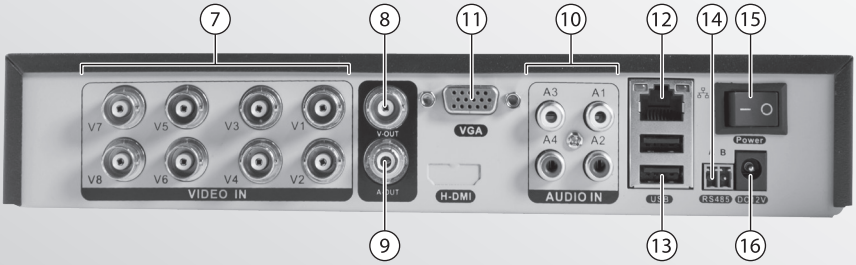

7. Videoeingänge V1, V2. V3, V4, V5, V6, V7, V8
8. Videoausgang
9. Audioausgang
10. Audioeingänge A1, A2, A3, A4
11. VGA-Anschluss
12. LAN-Anschluss (RJ45)
13. USB-Ports
14. RS485-Anschluss
15. Ein / Aus-Schalter
16. Netzteilbuchse 12 V

INBETRIEBNAHME

1. Packen Sie den Überwachungsrecorder vorsichtig aus.

HINWEIS:
*Wenn Sie eine Festplatte einbauen möchten, verfahren Sie wie unter **Einbau der Festplatte** beschrieben, bevor Sie den Recorder verkabeln.*

2. Verbinden Sie einen BNC-Stecker (Gelb) des Multifunktionskabels mit dem BNC-Anschluss der Kamera und den anderen BNC-Stecker mit einem der Videoeingänge (V1-V8) des Überwachungsrecorders.
3. Den USB-Stecker der Maus stecken Sie in einen freien USB-Port.
4. Verbinden Sie ein VGA-Kabel (nicht im Lieferumfang enthalten) mit einem Monitor oder Fernseher und mit der VGA-Buchse des Überwachungsrecorders.
5. Verbinden Sie das Netzteil mit dem Netzteil-Anschluss und mit einer gesicherten Steckdose.
6. Schalten Sie den Recorder über den Ein / Aus-Schalter auf der Rückseite ein. Es ertönt ein Signalton.
7. Schalten Sie den Monitor oder Fernseher ein und wählen Sie den VGA-Modus aus.
8. Wenn Sie die Kabel korrekt verbunden haben, wird der Bildschirm standardmäßig in acht gleiche Ansichten unterteilt. Je nach gewähltem Videoeingang V1-V8 wird das Livebild der entsprechenden Kamera in einem der Ansichten CAM01-CAM08 (Kamera 1-Kamera 8) angezeigt.
9. Die Formatierung des Speichermediums erfolgt automatisch. Oben rechts werden standardmäßig das eingestellte Datum und die Uhrzeit sowie der Wochentag angezeigt.

HINWEIS:
*Welche Daten in den Ansichten und auf dem Bildschirm angezeigt werden, können Sie unter **Hauptmenü → System → Anzeige** ändern.*

HINWEIS:
Bei Anschluss einer Kamera ohne Mikrofon, kann das rote Audiokabel nicht angeschlossen werden.

EINBAU DER FESTPLATTE

Wenn Sie Videos aufnehmen und speichern möchten, müssen Sie eine SATA-Festplatte mit bis zu 2 TB (2000 GB) in den Recorder fest einbauen. Sie benötigen hierzu einen Kreuzschlitzschraubenzieher.

ACHTUNG!
Bevor Sie die Festplatte installieren, sollten Sie für eine ausreichende Erdung sorgen. Durch elektrostatische Aufladung kann die Festplatte oder der Überwachungsrecorder dauerhaft beschädigt werden. Verwenden Sie hierzu ein Antistatikband oder fassen Sie kurz an einen geerdeten Metallgegenstand (z. B. Heizkörper).

1. Entfernen Sie jeweils die beiden Schrauben an den Seiten des Recorders. Drücken Sie mit einem flachen Schraubendreher die vordere Kunststoffabdeckung in der Mitte vorsichtig nach unten und ziehen Sie die Abdeckung nach hinten ab.
2. Stecken Sie die Stecker des flachen Datenübertragungskabels sowie des Stromversorgungskabels in die entsprechenden Anschlüsse auf der Rückseite der Festplatte.
3. Positionieren Sie die Festplatte so auf der Unterseite des Recorders, dass die Öffnungen mit den Schraublöchern der Festplatte übereinstimmen. Achten Sie darauf, dass die Kabel nicht gequetscht, geknickt oder gezogen werden.
4. Drehen Sie die vier mitgelieferten Befestigungsschrauben von außen in die Gewinde und ziehen Sie die Schrauben fest.
5. Schieben Sie die Abdeckung wieder auf den Recorder auf und ziehen Sie die Schrauben fest.

HINWEIS:
Bevor Sie die Festplatte als Aufzeichnungsgerät nutzen können, muss sie zuerst formatiert werden. Nähere Angaben zur Festplattenverwaltung finden Sie im Kapitel ***Festplattenverwaltung****.*

LIVEANSICHT ÜBER INTERNET

Wenn Sie den Überwachungsrecorder mit einem Netzwerkkabel an Ihren Router angeschlossen haben, können Sie über das Internet die Livebilder ansehen.

1. Geben Sie dazu in der Adresszeile Ihres Browsers **http://www.xmeye.net** ein.
2. Wechseln Sie auf die Registerkarte **By Device**.
3. Geben Sie im darunterliegenden Feld **id** die MAC-Adresse des Recorders und im Feld **verify** den angezeigten Verifikationsschlüssel ein.
4. Wenn Sie Ihre Eingabe durch Klicken auf **Login** bestätigen, wird ein Bildschirm mit den Livebildern der mit dem Recorder verbundenen Kameras geöffnet.

HINWEIS:
*Die MAC-Adresse des Recorders finden Sie im Menü unter **Hauptmenü → Info → Version**.*

DAS MENÜ

1. Das Menü rufen Sie auf, indem Sie mit der rechten Maustaste in den Bildschirm klicken, den Menüpunkt **Hauptmenü** auswählen und mit der Maus navigieren.
2. Alternativ drücken Sie die **Menü**-Taste des Recorders und navigieren mit den Pfeiltasten ▲▼◀▶ zum gewünschten Menüpunkt. Wenn Sie die **ESC**-Taste drücken, kehren Sie zum zuvor aufgerufenen Punkt zurück.
3. Das Menü verlassen Sie, indem Sie **Abbrechen** auswählen oder oben rechts auf die Schaltfläche mit dem Kreuz klicken.

HINWEIS:
*Wenn Sie das erste Mal das Menü aufrufen, werden Sie aufgefordert, sich anzumelden. Lesen Sie hierzu den folgenden Abschnitt **Anmeldung**.*

4. Wenn Sie Eingaben tätigen müssen, wird an dem entsprechenden Eingabefeld entweder ein Ziffernfeld oder ein Tastaturfeld eingeblendet. Die Eingaben bestätigen Sie durch Auswahl von **OK**.
5. Eingaben werden nicht übernommen und gespeichert, wenn Sie mit **Abbrechen** den Vorgang abbrechen.

Anmeldung
Für die Anmeldung sind die Benutzerarten **admin** und **guest** hinterlegt. Beide haben unterschiedliche Rechte.
Der Administrator **admin** kann alle Einstellungen vornehmen und ändern. Wenn sich ein Benutzer als Gast **guest** anmeldet, kann er lediglich die Bilder ansehen oder Videos abspielen.
Für beide Benutzer ist standardmäßig kein Passwort vergeben. Sie sollten aber zur Sicherheit Passwörter hinterlegen:

1. Das Passwort kann bis zu 6 Ziffern lang sein. Vergeben oder ändern Sie es, indem Sie **Hauptmenü → Werkzeuge → Konto** auswählen und den gewünschten Benutzer markieren.
2. Wählen Sie rechts den Button **Passwort bearb.** aus. Geben Sie über das geöffnete numerische Tastenfeld das alte Passwort in das Feld hinter **Alt** ein, das neue Passwort hinter **Neu** und nochmals hinter **Bestätigen**.
3. Schließen Sie den Vorgang mit Klick auf **OK** ab.

ACHTUNG!
Merken Sie sich das neue Passwort gut, denn auch wenn Sie den Recorder neu starten, kann es nicht zurückgesetzt werden.

Wird das Passwort sieben Mal nacheinander falsch eingegeben, schaltet sich der Alarm ein und das Konto wird gesperrt.
Nach einem Neustart bzw. nach Ablauf von 30 Minuten wird das Konto automatisch wieder freigegeben.

Datum und Uhrzeit einstellen
Datum und Uhrzeit stellen Sie unter **Hauptmenü → System → Allg.** ein. Klicken Sie mit der Maus in das Datums- bzw. Uhrzeitfeld und geben Sie die Daten über das sich öffnende Tastenfeld ein.

Werkseinstellungen
Die Werkseinstellungen können Sie im Menü unter **Hauptmenü → Werkzeuge → Werkseinst.** wiederherstellen. Sie können entweder einzelne Einstellungen wie Aufnahme-Konfiguration oder Alarm-Einstellung oder alle Einstellungen zurücksetzen.

ERWEITERTE EINSTELLUNGEN

Festplattenverwaltung
Unter dem Menüpunkt **HDD-Verwalt.** (zu finden im **Hauptmenü → Werkzeuge**) werden Ihnen verschiedene Angaben zur eingebauten Festplatte angezeigt. Über die Buttons auf der rechten Seite können Sie verschiedene Einstellungen vornehmen sowie die Festplatte formatieren.

Button	Funktion
Lesen / Schreib.	Die Festplatte wird als lesbar und überschreibbar gesetzt; es können Aufnahmen gespeichert werden.
Nur lesen	Die Festplatte ist schreibgeschützt und es können keine Daten überschrieben werden.
Redundant	Es können nur redundante Aufnahmen gespeichert werden.
HDD formatieren	Alle gespeicherten Video-Dateien werden gelöscht und die Festplatte formatiert.
Wiederherstell.	Die Werkseinstellungen werden wiederhergestellt.
Partition	Zeigt die Größe der Video- und Schnappschuss-Partition an. Sie können auch die Größe der Video- und Schnappschusspartition eingeben sowie die Festplatte partitionieren.

HINWEIS:
Ist keine Festplatte eingebaut, ist die Liste leer.

Online-Benutzer
Unter **Hauptmenü → Werkzeuge → Online-Benutzer** können Sie den Benutzer-namen, die IP-Adresse und die Anmeldungsart eines angemeldeten Online-Benutzers einsehen und die Verbindung mit einem Klick auf den Button trennen.

TV-Anpassungen
Anpassungen an den Einstellungen für die Ausgabe auf einem Monitor (wie z. B. linker und rechter Rand) nehmen Sie unter **Hauptmenü → Werkzeuge → TV-Anpassung** vor.

Wartung
Unter **Hauptmenü → Werkzeuge → Wartung** können Sie Zeitpunkte für einen automatischen Neustart des Systems und automatisches Löschen von Dateien festlegen.

Upgrade
Unter **Hauptmenü → Werkzeuge → Upgrade** können Sie die aktualisierte Firmware aufspielen.

Geräteinformationen
Unter **Hauptmenü → Werkzeuge → Geräte-Info** werden folgende Geräteinformationen angezeigt, die Sie ändern können:

- Audio-Eingangskanäle
- Alarm-Eingangskanäle
- Alarm-Ausgangskanäle
- Anzeige-Thema
- Fernbedienungstyp
- Gerätetyp
- Maximum Wiedergabekanäle
- Standard-Wiedergabekanäle
- RS232 aktivieren
- PTZ aktivieren

Import / Export von Dateien
Im Menü **Import / Export** können Sie Dateien für den Im- und Export festlegen. Sie gelangen in das Menü über **Hauptmenü → Werkzeuge → Import / Export**.

Aufnahmesteuerung
Die Einstellungen für die Aufnahme können Sie im folgenden Menü ändern:
Hauptmenü → Aufnahme → Aufnahme-Konfig.
Die Standardeinstellung ist die 24-Stunden-Aufnahme.

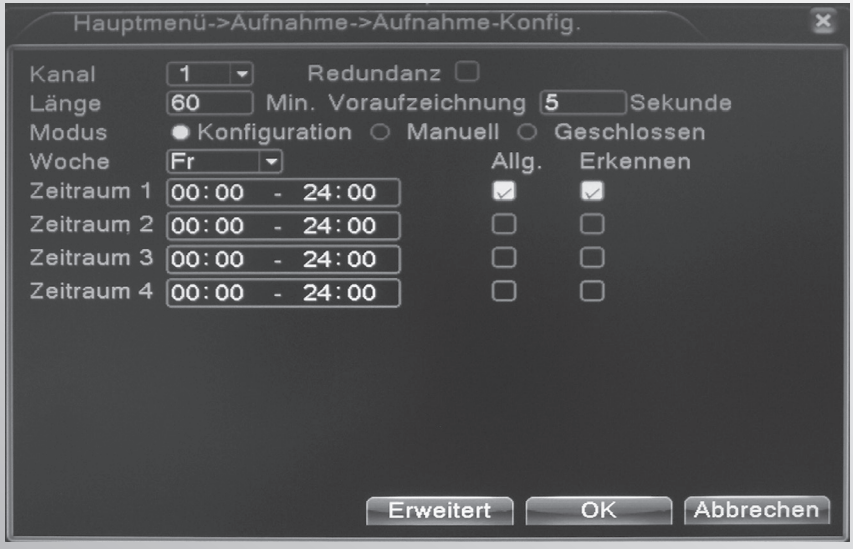

Kanal	Den Kanal stellen Sie durch Auswahl der entsprechenden Kanal-Nummer aus der Liste ein. Wählen Sie „Alle“, um alle Kanäle auszuwählen.
Redundanz	Mit dieser Einstellung wählen Sie als Speicherort zwei Festplatten aus. Auf die eine wird die Videodatei (Aufnahme) gespeichert, auf die zweite die Sicherungskopie. Beachten Sie hierzu auch das Kapitel **Festplattenverwaltung**.
Länge	Geben Sie hier die Länge der Videodateien an. Die Standard-einstellung ist 60 Minuten.
Voraufzeichnung	Geben Sie hier die Zeit in Sekunden (1–30 Sekunden) an, die vor der Handlung bereits aufgenommen werden soll. (Die Dateilänge wird durch den Datenstrom bestimmt.)
Modus	Stellen Sie hier den Aufnahmemodus ein. Sie können wählen zwischen: „Konfiguration“: Die Aufnahme erfolgt abhängig vom gewählten Aufnahmetyp (**Allgemein** oder **Erkennen**) und den Einstellungen zu Woche und Zeitraum.
Manuell	Wenn Sie diese Option wählen, können Sie eine manuelle Aufnahme im eingestellten Kanal starten.
Geschlossen	Klicken Sie auf diese Taste, um die Aufnahme im eingestellten Kanal zu stoppen.
Woche	Wählen Sie den Wochentag(e) aus, an welchem die Aufnahme durchgeführt werden soll.
Zeitraum 1–4	Hier stellen Sie den Zeitraum der Aufnahmen ein. Die Aufnahmen finden ausschließlich innerhalb des festgelegten Zeitraums statt.
Aufnahmemodi **Allg.** und **Erkennen**	Als Aufnahmemodi stehen Ihnen **Allg.** (Allgemein) und **Erkennen** zur Auswahl. • **Allgemein**: Normale Aufnahme im gewählten Zeitraum. Der Videodateityp ist „R“. • **Erkennen**: Wählen Sie diesen Modus, wenn folgende Aufnahme-Auslöser eingestellt sind: „Bewegungserkennung“, „Videoblende“, „Videoanalyse“ (auch „Videoverlust“) oder „Anomalie“. Der Videodateityp ist „M“.

Wiedergabe
Es gibt zwei Möglichkeiten, die Wiedergabe zu starten:

1. Im Shortcut-Menü des Desktops: Führen Sie einen Rechtsklick mit der Maus auf den Desktop aus und wählen Sie **Wiedergabe**.
2. Über **Hauptmenü → Aufnahme → Wiedergabe**.

Sie können die Videos von mehreren Kanälen gleichzeitig wiedergeben.

HINWEIS:
Für die Festplatte, auf die die Videodatei gespeichert wird, muss der Lese-und Schreib-Modus oder nur der Lese-Modus eingestellt sein. Siehe Kapitel ***Festplattenverwaltung.***

- **Folgende Funktionen stehen Ihnen zur Verfügung, sobald Sie auf die Play-Taste geklickt haben:**

Kamera-Auswahl	Wählen Sie das Vorschaubild einer oder mehrerer Kameras für die Wiedergabe bzw. Sicherung aus.
Datei-Informationen	Start- und Endzeitpunkt sowie Größe werden angezeigt. Die Speicherkapazität für die Sicherung muss ausreichend groß bemessen sein.
Lupe-Symbol	Durchsuchen Sie die Datei anhand der eingegebenen Suchparameter.
Datei speichern	Sie können eine Datei unter den „Start Zeittypen“ auswählen und über das Speichersymbol abspeichern oder auch löschen.
Steuerungstasten	Hier finden Sie die Steuerungstasten für die Wiedergabe. Beachten Sie hierzu auch die nachfolgende Tabelle „Steuerungstaste“.
Spezialfunktion	Sie können in der rechten Zeitspalte eine Startzeit auswählen, um die Wiedergabe genau an dieser Stelle zu beginnen.
Zoom	Wenn das System ein Wiedergabefenster im Vollbildmodus anzeigt, können Sie mit der Maus einen Bereich auf dem Bildschirm durch Klicken und Ziehen markieren und ihn dann mit einem Klick mit der linken Maustaste heranzoomen. Mit einem Rechtsklick verlassen Sie den Zoom-Modus wieder.

- **Steuerungstasten**

Taste	Funktion	Taste	Funktion
	Play / Pause		Rücklauf
	Stop		Zeitlupe
	Schneller Vorlauf		Vorheriges Bild / Kapitel
	Nächstes Bild / Kapitel		Vorherige Datei
	Nächste Datei		Schleife
	Vollbild		

HINWEISE:
Bild-für-Bild-Wiedergabe ist nur im Pause-Modus möglich.

Sicherung
Unter **Hauptmenü → Aufnahme → Sicherung** stehen Ihnen verschiedene Möglichkeiten zum Speichern der Videodateien zur Verfügung.

Alarm einstellen
Unter **Hauptmenü → Alarm** können Sie die Einstellungen zu den verschiedenen Alarmfunktionen vornehmen.

Bewegungserkennung
Wenn sich ein Objekt innerhalb eines festgelegten Bereichs bewegt, wird die PTZ-Kamera in die vorher festgelegt Position gebracht und die Aufnahme gestartet.

1. Um die Einstellungen vorzunehmen, wählen Sie **Hauptmenü → Alarm → Bewegungserkennung**.

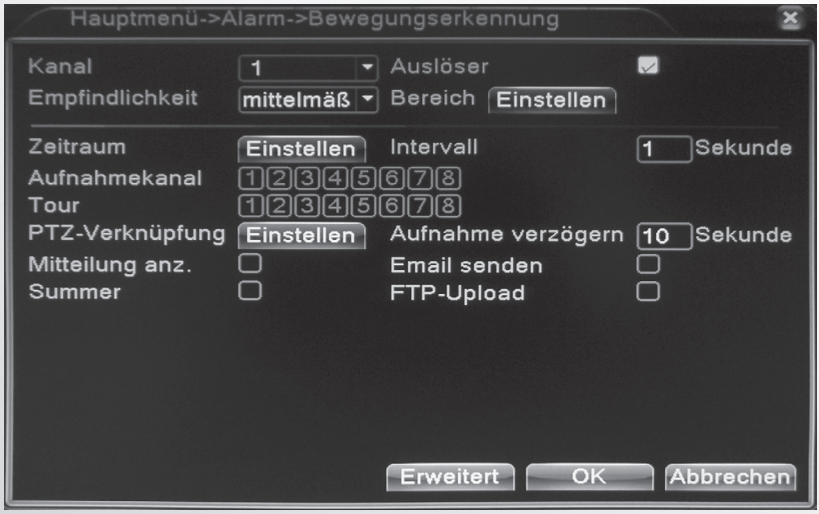

2. Wählen Sie einen Kanal und setzen Sie das Häkchen bei **Auslöser**. Passen Sie die Empfindlichkeitsstufe an und geben Sie dann den Zeitraum für den Überwachungsalarm ein. Stellen Sie anschließend den Monitorbereich **Bereich** ein: Klicken Sie auf **Einstellen** und wählen Sie die gewünschten Bereiche mit der Maus aus. Führen Sie zum Abschluss einen Rechtsklick mit der Maus aus, um die Einstellung zu speichern und zum vorherigen Fenster zurückzukehren.
3. Wenn Sie für weitere Kanäle ebenfalls Alarmeinstellungen vornehmen möchten, wiederholen Sie den Schritt 2 für diese Kanäle.
4. Schließen und speichern Sie die Alarmeinstellungen, indem Sie auf **OK** klicken.

Systemeinstellungen
Einstellungen zu Datum und Uhrzeit sowie Zeitformat, Sprache, DVR-Nr., Videostandard, Standby-Zeit und Gerätenamen nehmen Sie unter **Hauptmenü → System → Allg.** vor.

Netzwerk
Einstellungen zum Netzwerk nehmen Sie unter **Hauptmenü → System → Netzwerk** vor.

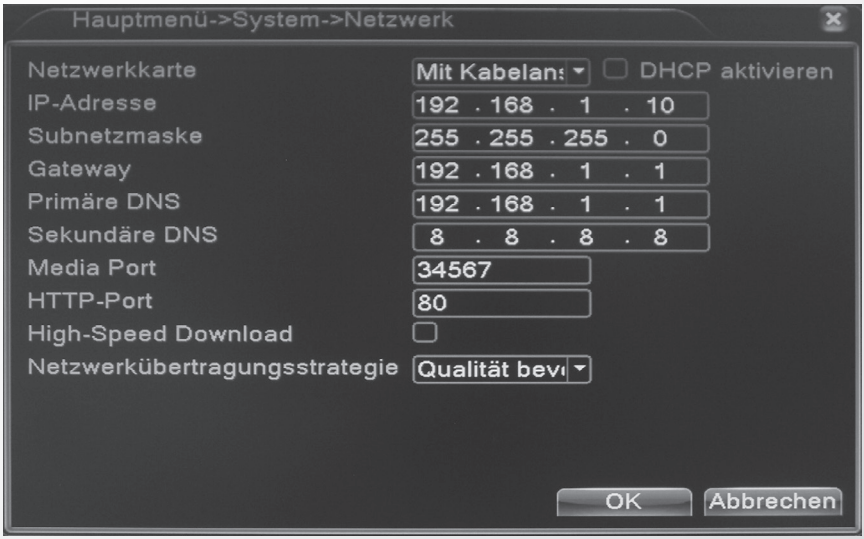

IP-Adresse: Geben Sie die IP-Adresse ein, Standardeinstellung: 192.168.1.10.
Subnetzmaske: Geben Sie die Subnetzmaske ein, Standardeinstellung ist 255.255.255.0.
Gateway: Geben Sie das Gateway ein, Standardeinstellung: 192.168.1.1.

HINWEIS:
Stellen Sie sicher, dass sich die IP-Adresse des Gerätes und der Router im gleichen Netzwerksegment befinden.

BEISPIEL:
Die IP-Adresse des Routers ist 192.168.1.10 und die Subnetzmaske ist 255.255.255.0. Entsprechend den Standardeinstellungen hat das Standard-Gateway die IP-Adresse des Routers, also geben Sie die IP-Adresse 192.168.1.10 im Browser ein, um die Geräteliste des LANs anzuzeigen (z. B. Ausrüstung für Remotezugriff auf Überwachungsbilder im öffentlichen Netzwerk. Beachten Sie hierzu das Kapitel **Netzwerkeinstellungen**).

Netzwerk-Dienst
Folgende Informationen können Sie unter **Hauptmenü → System → Netzwerk-Dienst** einsehen und ändern:

- Netzwerkserver
- PPPoE
- NTP-Einstellung
- Email
- IP-Berechtigungen
- DDNS
- FTP
- ARSP
- Alarm-Zentrale
- Telefon-Einstellungen
- UPnP
- RTSP
- Cloud

Zum Ändern der Einstellungen wählen Sie den entsprechenden Eintrag aus und klicken anschließend auf den Button **Einstellen**.

Anzeige
Sie können die Anzeige auf dem Monitor individuell konfigurieren unter **Hauptmenü → System → Anzeige**.

PTZ-Steuerung
Über die PTZ (Pan Tilt Zoom)-Einstellungen legen Sie fest, wie die angeschlossenen Kameras angesteuert werden.
Unter **Hauptmenü → System → RS485** nehmen Sie die Einstellungen zu Kanal, Protokoll, Adresse, Baudrate, Datenbit, Stoppbit und Parität vor.
Wählen Sie einen Ansichtsmodus, um ein Fenster für die PTZ-Steuerung zu öffnen.
Führen Sie einen Rechtsklick mit der Maus auf das entsprechende Vorschaubild aus und wählen Sie im Menü zwischen PTZ (normale Funktion) und High-Speed-PTZ. Ein Linksklick mit der Maus steuert den PTZ direkt. Durch die Bewegung der Maus steuern Sie die Richtung des PTZ. Wenn Sie das Scroll-Rad drehen, können Sie mit der Kamera hinein- oder herauszoomen.

RS232
Einstellungen für RS232 nehmen sie unter **Hauptmenü → System → RS232** vor.

Tour
Hier können Sie einstellen, welche Kamera wann und wie lange Aufnahmen macht. Um diese Einstellungen aufzurufen, wählen Sie **Hauptmenü → System → Tour**. Um diese Funktion zu aktivieren, müssen Sie ein Häkchen hinter „Tour freigeben" setzen. Tragen Sie die Intervall-Zeit ein und wählen Sie Reihenfolge der Kameras aus. Bestätigen Sie Ihre Einstellungen, indem Sie auf **OK** drücken.

Informationen
Weitere Informationen zur Festplatte, zur Statistik Bitrate, zur Log-Info und zur Version erhalten Sie unter **Hauptmenü → Info**.

Herunterfahren und Ausschalten
Wenn Sie den Recorder ausschalten wollen, fahren Sie die Software zunächst mit einem Klick auf den Button **Ausschalten** herunter (im **Hauptmenü → Herunterfahren**) und schalten Sie das Gerät dann aus.
Im Menü **Herunterfahren** unter der Option **Abmelden** können Sie Benutzer an- bzw. abmelden. Unter **Neustart** starten Sie das System neu.

ZUGRIFF AUF DAS GERÄT AUS EINEM ÖFFENTLICHEN NETZWERK (CLOUD OPERATION)

Anleitung für den erstmaligen Zugriff/Registrierung
Wenn Sie das erste Mal von einem öffentlichen Netzwerk aus auf das Gerät zugreifen, folgen Sie dieser Beschreibung. Für alle weiteren Zugriffe folgen Sie den Anleitungen **Als Benutzer anmelden** oder **Über das Gerät anmelden**.

1. Geben Sie in der Adresszeile Ihres Browsers http://www.xmeye.net ein.

2. Wählen Sie die Registerkarte **Durch Benutze** und klicken Sie dann unten auf **Register**.

3. Geben Sie die gewünschten Daten ein (Kontakt und Adresse sind freiwillige Angaben) und klicken Sie dann auf **Ok**. Sie kehren automatisch zur Startseite zurück. Eine zusätzliche Bestätigung der erfolgreichen Registrierung (über Email oder im Browser) gibt es nicht.
4. Der Browser Internet Explorer ist zur einwandfreien Darstellung der Seite am besten geeignet.

Als Benutzer anmelden
Sie können sich entweder als Benutzer oder über das Gerät anmelden. Der Benutzer, der sich anmeldet, muss die Rechte besitzen, mehrere Geräte zu verwalten.

1. Geben Sie in der Adresszeile Ihres Browsers www.xmeye.net ein, wählen Sie die Registerkarte **Durch Benutze**, geben Sie den Benutzernamen und das Passwort ein, um sich anzumelden.

2. Klicken Sie nach der Anmeldung auf **Geräte Manager** und dort auf **Hinzufügen**. Geben Sie die geforderten Daten ein und klicken Sie auf **Ok**. Die benötigte Seriennummer des Geräts finden Sie unter **Hauptmenü → Info → Version**.
3. Um das Monitorbild einer Kamera aufzurufen, wählen Sie „Mein Gerät“ und klicken dann auf den Gerätenamen.

1		Vollbild
		Einzelansicht
		4-fach Ansicht
		9-fach Ansicht
		Alle Kameras verbinden.
		Alle Kameras trennen.
		Schnappschuss
		Alle Kanäle aufnehmen.
		Aufnahme für alle Kanäle stoppen.
		Audio ein/aus (gilt nur für Kameras mit Mikrofon).
2	Oberes Steuerelement	Pan-Tilt-Zoom (PTZ)-Funktion *HINWEIS:* *Diese Funktion kann nur mit PTZ-Kameras genutzt werden.*
	Unteres Steuerelement	Farbeinstellung für die ausgewählte Kamera: • Helligkeit • Kontrast • Sättigung • Farbton

3		Hier können Sie die Aufnahmeeinstellungen vornehmen.
		Hier können Sie die Alarmeinstellungen vornehmen.
		Hier können Sie die allgemeinen Systemeinstellungen (Sprache, Uhrzeit, Datum) vornehmen.
		Hier können Sie die erweiterten Einstellungen vornehmen.
		Hier können Sie Informationen über die Festplatte, Log-Info und Version abgerufen werden.
4	**Alarm setting**	**Normal setting:** Hier können Sie Alarmeinstellungen vornehmen: • Auslöseart **(Alarm Type)** • Aktivierung **(Alarm Enable)** • Automatisches Umschalten auf Kanal mit ausgelöstem Alarm **(Auto Watch Warn)** • Alarmton **(Alarm Prompt Sound)** **Alarmlink setting:** Hier sehen Sie, über welchen Port die Benachrichtigung und die Kameras laufen.
	System setting	Hier können Sie den lokalen Speicherpfad für Videoaufnahmen **(Record DIR)** und Bild **(Picture DIR)** sowie die Aufnahmelänge festlegen. • Automatisch Verbindung zum zuletzt angezeigten Kanal herstellen **(Automatically connect with the last monitoring channel)** • Lokale Aufnahmen als AVI-Videoformat speichern **(Save local record as AVI)**
	About	Hier sehen Sie Versionsinfos der Software.

Über das Gerät anmelden

HINWEIS:
Beim Anmelden durch das Gerät kann nur ein Gerät verwaltet werden.

1. Geben Sie in der Adresszeile Ihres Browsers „www.xmeye.net“ ein, wählen Sie die Registerkarte **By Device** und geben Sie die MAC-Adresse des Gerätes ein. Sie finden die MAC-Adresse im Menü unter **Hauptmenü → Info → Version**.

2. Sie sehen nun direkt das Monitorbild.

FERNSTEUERUNG (REMOTE CONTROL)

Nach erfolgreicher Verbindung mit einem Netzwerk können Sie die Remote-Überwachung auf zwei Arten vornehmen: entweder über die Mehr-Geräte-Software oder über einen normalen Browser. Die Mehr-Geräte-Software CMS ist eine professionelle Software, die dazu genutzt wird, mehrere Geräte zu überwachen. Sie lässt sich sicher, bequem, stabil und zentral verwalten und es muss kein ActiveX installiert werden. Als Browser eignen sich alle mit dem Betriebssystem gelieferten Browser wie z. B. Internet Explorer.

Über CMS
Mit der Software CMS können Sie den Recorder vom PC aus verwalten.

1. Die Software können Sie von der beiliegenden CD installieren – folgen Sie der Anleitung.
2. Nach der Installation auf Ihrem lokalen PC, melden Sie sich an. Öffnen Sie das Menü **System → Device Manager → Add zone / device**, um ein Gerät hinzuzufügen. Folgen Sie hierzu der Anleitung. Speichern Sie die Einstellungen und schließen Sie das Menü.
3. Wiederholen Sie die oben aufgeführten Schritte, um mehrere Geräte zur zentralen Verwaltung hinzuzufügen.

Über das Internet
Wenn Sie mit dem Netzwerk verbunden sind, können Sie den Browser Ihres PCs nutzen, um den Recorder ferngesteuert zu verwalten.

1. Installieren Sie ActiveX von der beiliegenden CD. Folgen Sie der Installationsanleitung.
2. Verbinden Sie das Gerät, öffnen Sie den Browser und geben Sie die IP-Adresse des Gerätes in die Adresszeile des Browsers ein.
3. Beispiel: Wenn die IP-Adresse Ihres Gerätes 10.2.2.88 ist, dann geben Sie **http://10.2.2.88** in den Browser ein. Es öffnet sich dann folgende Seite:

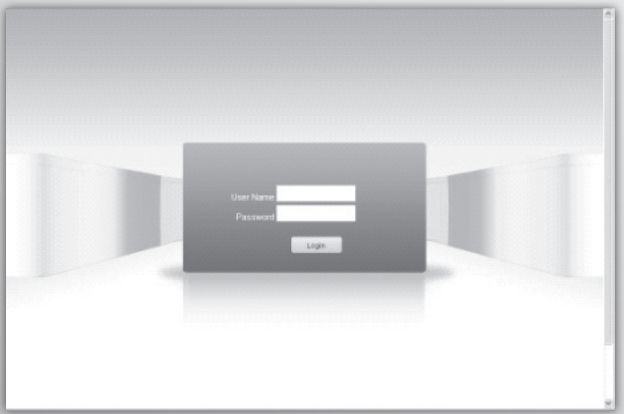

4. Melden Sie sich an, indem Sie den Benutzernamen eingeben. Unter Umständen ist ein Passwort erforderlich.
5. Wenn Sie nach dem Anmelden alle Geräte verwalten möchten, sollten Sie das Netzwerk nach der Bandbreite wählen: LAN nutzt die normale Bandbreite, WAN nutzt für die Übertragung eine erweiterte Bandbreite. Diese sollten Sie wählen, falls Ihr Netzwerk nicht sehr leistungsfähig ist. Das Standardkonto für die Verwaltung ist „admin" und besitzt noch kein Passwort. Sie sollten allerdings nach dem erstmaligen Anmelden ein Passwort vergeben.
6. Nach erfolgreicher Anmeldung öffnet sich das Verwaltungsmenü.
7. Im Verwaltungsmenü können Sie folgende Funktionen verwenden:

Monitoraufteilung	Wählen Sie den Modus für die Vorschau.
Wiedergabe	Sie können mehrere Kanäle gleichzeitig wiedergeben.
Log	Sie können die protokollierten Informationen anzeigen.
Lokale Konfiguration	Um den Gerätealarm zu aktivieren, schalten Sie die Verknüpfungsfunktion auf Ihrem Remote-PC ein.
Kanalsteuerung	Öffnen Sie das Video, wählen Sie das Video auf der linken Seite des Fensters und den Kanal auf der rechten Seite. Führen Sie einen Doppelklick aus, um das erste Video zu öffnen. Wählen Sie einen anderen Kanal und führen Sie einen Doppelklick aus, um das zweite Video zu öffnen. Auf die gleiche Weise öffnen Sie weitere Kanäle. Wenn der Kanal nicht gewechselt wurde, wird das System das zuvor geöffnete Video schließen und das neu ausgewählte öffnen.
Video schließen	Wählen Sie im Video-Fenster das Video aus, das Sie schließen möchten, führen Sie einen Rechtsklick aus und wählen Sie **shut the window** Wenn Sie alle Videos auf einmal schließen wollen, wählen Sie **shut all the windows**.
Remote-Konfiguration des Gerätes	Führen Sie im Vorschaufenster einen Rechtsklick aus, wählen Sie **device config**, um die Einstellungen des Gerätes zu konfigurieren. Die lokale Seite wird synchronisiert; dies beinhaltet Aufnahme, Alarm, System, erweitert, Info etc.

Über das Mobiltelefon
Um das Gerät über Ihr Mobiltelefon zu steuern, werden zusätzliche Bandbreiten benötigt, die auch die Kanalumschaltung unterstützen (z. B. Windows mobile).

1. Öffnen Sie das Konfigurationsmenü des Recorders über **Hauptmenü → System → Kodierung** und aktivieren Sie die zusätzliche Bandbreite **Extra Stream**.
2. Beim Start des Überwachungsrecorders erscheinen die Cloud QR-Codes für die entsprechenden Geräte, mit denen man die App „XMEye" herunterladen kann.

HINWEIS :
Aktivieren Sie unter Andriod in den Sicherheitseinstellungen die Option „Unbekannte Herkunft", um die App erfolgreich installieren zu können.

3. Starten Sie die App. Geben Sie den auf www.xmeye.net angelegten Benutzernamen und Ihr Passwort ein und tippen Sie auf **Cloud Login**.

4. Tippen Sie auf das Vorschaubild einer Kamera, um zu Ihrem Menü zu gelangen.

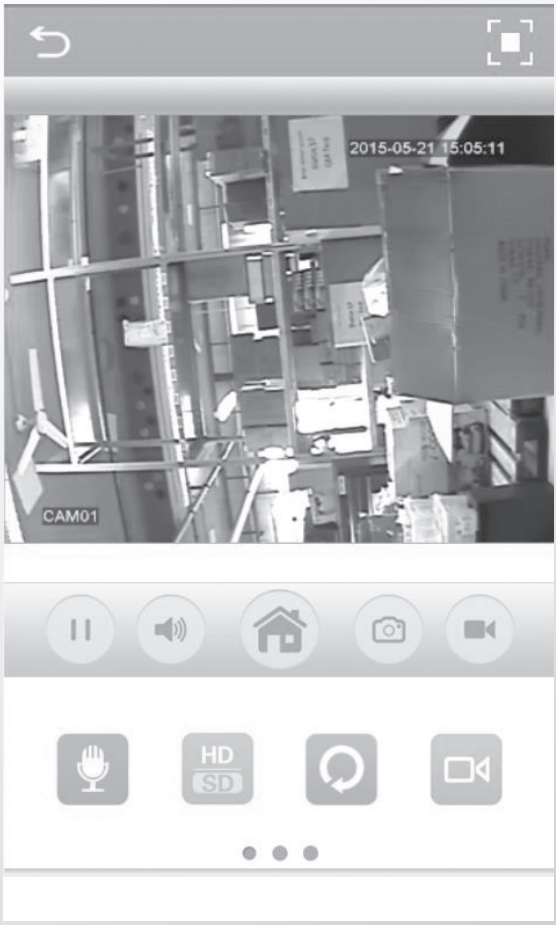

	Tippen Sie hier, um den Stream zu pausieren.
	Tippen Sie hier, um den Ton ein- oder auszuschalten.
	Tippen Sie hier, um ins Menü für erweiterte Kamera-Einstellungen zu gelangen.
	Tippen Sie hier, um einen Schnappschuss zu machen.
	Tippen Sie hier, um ein Video aufzunehmen.
	Tippen Sie auf den Bildschirm und wischen Sie von rechts nach links, um zur nächsten Menü-Seite zu gelangen. Auf der zweiten Seite finden Sie die Steuerung für PTZ-Kameras. Auf der dritten Seite finden Sie die Einstellungen der Bildschirmansicht.
	Tippen Sie hier, um das Mikrofon ein- oder auszuschalten.
	Tippen Sie hier, um die Stream-Qualität zu bearbeiten.
	Tippen Sie hier, um den Kanal zu aktualisieren.
	Tippen Sie hier, um das Playback zu starten.
	Dies ist die Steuerung für PTZ-Kameras. Sie finden Sie auf der zweiten Menü-Seite.
	Tippen Sie hier, um ein Einzelbild zu sehen.
	Tippen Sie hier, um eine 4-Fach-Ansicht zu sehen.
	Tippen Sie hier, um eine 9-Fach-Ansicht zu sehen.
	Tippen Sie hier, um eine 16-Fach-Ansicht zu sehen.

5. Tippen Sie auf **Menü-Taste**, um zu den erweiterten Kamera-Einstellungen zu gelangen.

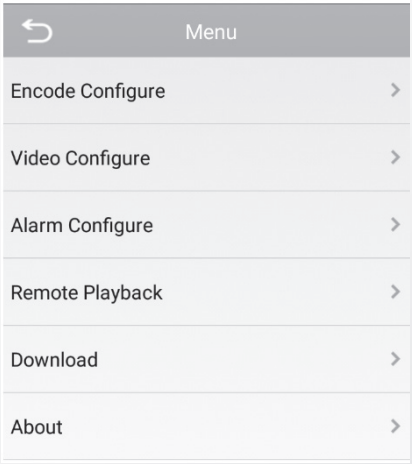

Encode Configure	Hier können Sie folgende Einstellungen für den Haupt- und Substream vornehmen: • Auflösung (Resolution) • Bildrate (Frame Rate) • Qualität (Quality) • Ton (Voice)
Video Configure	Hier können Sie Aufnahme-Einstellungen vornehmen: • Aufnahme-Vorlaufzeit (Pre-Recording) • Aufnahmelänge (Length) • Aktivierung der Aufnahme (Recording)
Alarm Configure	Hier können Sie Alarm-Einstellungen vornehmen, Alarmaktivierung bei: • Videoverlust (Video Loss) • Bewegungserkennung (Video Motion) • Videoblende (Video blind)
Remote Playback	Hier erhalten Sie einen Rückblick zum Startzeitpunkt bis Ende der Aufnahme.
Download	Hier können Sie Aufnahmen auf Ihren Smartphone-Speicher exportieren.
About	Hier finden Sie Informationen über Software und das verbundene Gerät.

6. Tippen Sie oben links auf **Menü-Auswahl**, um zum Verzeichnis zu gelangen.

Device List	Hier erhalten Sie eine Übersicht aller hinzugefügter/verbundener Geräte mit Cams.
Local Records	Hier können Sie Aufnahmen auf der Festplatte des Recorders abrufen.
Gallery	Hier können Sie Schnappschüsse aufrufen.
Alarmpush	Hier können Sie Benachrichtigungen für das gewünschte Gerät ein- oder ausschalten.
Cloud	Hier haben Sie Zugriff auf hochgeladene Aufnahmen.
Local Settings	Hier können Sie unter „Help" Informationen über die Hauptfunktionen aufrufen.

SPEZIALFUNKTIONEN

Kodierung
Stellen Sie hier die Parameter ein, um eine hohe Qualität in der Wiedergabe und auf dem Remote-Monitor zu erhalten.

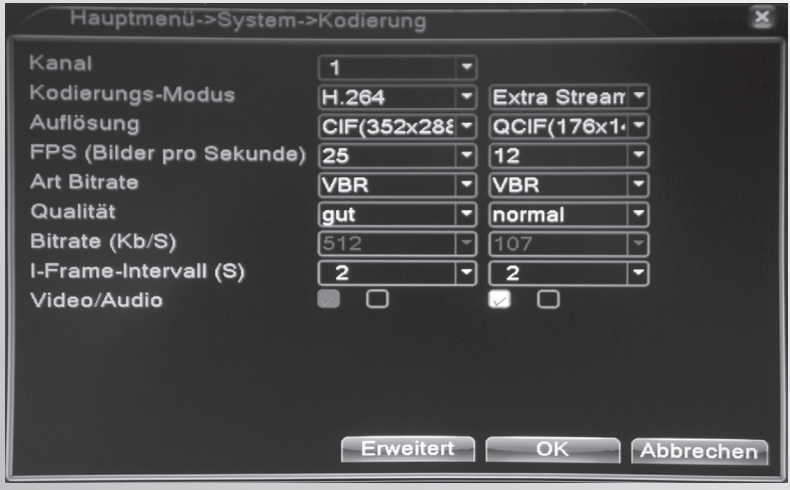

1. Lokale Verwaltung über **Hauptmenü → System → Kodierung** (Remote-Verwaltung: Rechtsklick auf das Fenster, Auswahl **device config** unter **System → Kodierung**).

2. Wählen Sie zum Beispiel Kanal **1**, setzen Sie die Auflösung auf **D1**, FPS (Bilder pro Sekunde) **20**, die Bitrate auf **1024**.
3. Unter dem Kodierungsmodus können Sie zusätzliche Bandbreite einstellen, indem Sie aus der Liste „Extra Stream" auswählen.
4. Wählen Sie Kanal **2**, setzen Sie die Auflösung auf **CIF**, FPS (Bilder pro Sekunde) **25**, die Bitrate auf **512**. Klicken Sie auf **Erweitert** (Remote-Verwaltung: Rechtsklick), klicken Sie auf **Kopieren**.
5. Wählen Sie Kanal **3**, klicken Sie auf **Erweitert** (Remote-Verwaltung: Rechtsklick), klicken Sie auf **Einfügen**.
6. Wiederholen Sie diesen Schritt für Kanal **4**.

Gleichzeitige Wiedergabe von mehreren Kanälen
Sie können bis zu acht Kanäle gleichzeitig wiedergeben und die Kanäle frei kombinieren.

1. Wählen Sie **Hauptmenü → Aufnahme → Aufnahme-Konfig.**, um die Aufnahmeparameter für jeden Kanal einzugeben.
2. Öffnen Sie das Wiedergabemenü und klicken Sie auf den Button **Suche**.
3. Im Such-Menü geben Sie den Dateityp, Kanal/Kanäle (frei kombinierbar) und den Zeitraum ein. Klicken Sie anschließen auf **OK**.
4. Wählen Sie im Wiedergabefenster das Video und klicken Sie auf **Play**. Alternativ können Sie das Video auch doppelt anklicken, um es wiederzugeben.

Mehrkanal-Übertragung in Echtzeit über das Netzwerk
Nutzen Sie die zusätzliche Bandbreite bei geringer Bandbreite oder nicht so leistungsfähigem Netzwerk, um mehrere Kanäle in Echtzeit ferngesteuert zu überwachen.

1. Aktivieren Sie die zusätzliche Bandbreite wie oben unter **Kodierung** beschrieben.
2. Öffnen Sie die CMS-Software und melden Sie sich an.
3. Nachdem Sie ein Gerät hinzugefügt haben, klicken Sie auf das Fenster und wählen sie den entsprechenden Kanal aus der Geräteliste aus. Führen Sie einen Rechtsklick aus, wählen Sie **alle Geräte verbinden** aus. Sie können zwischen normaler Bandbreite und zusätzlicher Bandbreite wählen.

Speichern der Dateien

Speichermedium	Funktion
USB und externe Festplatte	Der Recorder unterstützt das lokale Herunterladen, die gewählte Datei ist eine „high-speed"-Sicherung des Speichergerätes.
DVD-RW	Der Recorder speichert und brennt die Videodatei auf DVD.
Netzwerk „high-speed"-Download	Der Recorder unterstützt das „high-speed"-Herunterladen der gewählten Datei auf das Remote-Gerät.

HVR-Spezial-Feature
Verglichen mit der DVR-Serie besitzt die HVR-Serie zusätzliche Funktionen wie SPOT-Ausgabe, SDI-Eingang und mehrere Kanal-Modi. Sie können Ihren favorisierten Modus auswählen: **DVR-Modus**, **HVR-Modus** oder **NVR-Modus**. Zusätzlich gibt es die intelligente Analyse-Funktion und HDMI als Standardkonfiguration.

1. **SPOT-Ausgabefunktion**: Einige Geräte der HVR-Serie besitzen zwei BNC-Ausgabe-Anschlüsse, einer davon ist ein SPOT-Anschluss. Sie können die SPOT-Ausgabe für den geteilten Bild-Modus über einen Rechtsklick im Menü einschalten.

HINWEIS:
Wenn Sie BNC-Anschlüsse verbinden, wirkt sich das nicht auf die VGA-Ausgabe aus: Der Monitor zeigt immer das Vorschaufenster an, die Benutzeroberfläche kann nicht angezeigt werden.

2. **SDI-Eingang**: Wird nur von einigen Modellen unterstützt. Über diesen Anschluss können Videos mit einer Auflösung von 1080P angezeigt werden.
3. **Kanal-Modi**: Die Geräte der HVR-Serie besitzen eine Kanalverwaltungsfunktion mit 3 verschiedenen Modi: **DVR-Modus**, **HVR-Modus** und **NVR-Modus**, die Sie nach Ihren Bedürfnissen einstellen können.
4. **HDMI-Ausgang**: Die Geräte der HVR-Serie sind standardmäßig mit einem HDMI-Ausgang ausgestattet, Sie benötigen kein zusätzliches HDMI-Modul.

Funktionsweise der Maus (anhand einer Maus für Rechtshänder)

Vorgang	Funktion
Doppelklick links	Auf ein Objekt in der Dateiliste: Wiedergabe des Videos In das wiedergegebene Video: Hinein- und Herauszoomen
Doppelklick links	Auf einen Kanal im Vorschaufenster: Vollbildansicht Nochmaliger Doppelklick: Rückkehr zur Mehr-Kanal-Ansicht
Klick links	Wählt den entsprechenden Eintrag im Menü.
Klick rechts	Öffnet das Shortcut-Menü im Vorschau-Modus. Öffnet das aktuelle Shortcut-Menü.
Scrollrad	Fügt Nummernwert bei den Nummerneinstellungen hinzu oder verringert ihn. Wechselt zwischen den Objekten in der Auswahlbox. Seite hoch- bzw. runterscrollen
Mausbewegung	Wählt das Grafikobjekt aus oder bewegt ein Element darin.
Ziehen	Legt den Bereich für die Bewegungserkennung fest. Legt den zu überwachenden Bereich fest.

GPL-LIZENZTEXT

Dieses Produkt enthält Software, welche ganz oder teilweise als freie Software den Lizenzbedingungen der GNU General Public License, Version 2 (GPL) unterliegt.

Den Quellcode der Software erhalten Sie unter *http://www.pearl.de/support/* unter dortiger Eingabe der Artikelnummer; wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter unter *opensource@pearl.de*) den SourceCode auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen; den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der
Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter
http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html.
Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus.
Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht.
Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter *opensource@pearl.de*.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE

Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA

Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble
The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software--to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights.
We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

5. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The „Program", below, refers to any such program or work, and a „work based on the Program" means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term „modification".) Each licensee is addressed as „you".

   Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

6. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.

   You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

7. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

   a) You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.
   b) You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.

   c) If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

   These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

   Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

   In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

8. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:

   a) Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
   b) Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
   c) Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

   The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

   If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

9. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

10. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.

11. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.

12. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

    If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

    It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

    This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

13. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

14. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and „any later version", you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

15. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

16. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM „AS IS" WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

17. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS
How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the „copyright" line and a pointer to where the full notice is found.

one line to give the program's name and an idea of what it does.
Copyright (C) ***yyyy name of author***

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author
Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions; type `show c' for details.

The hypothetical commands *`show w'* and *`show c'* should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than *`show w'* and *`show c'*; they could even be mouse-clicks or menu items - whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any,

to sign a „copyright disclaimer“ for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program `Gnomovision' (which makes passes at compilers) written by James Hacker.

***signature of Ty Coon**, 1 April 1989*
Ty Coon, President of Vice

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

Kundenservice: 0 7631 / 360 - 350
Importiert von : PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen
© REV3 / 30.09.2015 - MB//BS//MF

PX-3727-675

VisorTech®

"DVR-6018"

ENREGISTREUR DE VIDÉO-SURVEILLANCE

H.264 pour 8 caméras

"DVR-6018"

ENREGISTREUR DE VIDÉO-SURVEILLANCE

H.264 pour 8 caméras

Mode d'emploi

TABLE DES MATIÈRES

Votre nouvel enregistreur de vidéo-surveillance pour 8 caméras 6
Chère cliente, cher client,..... 6
Contenu 6

Consignes préalables 7
Consignes de sécurité 7
Consignes importantes sur le traitement des déchets 8

Fonctions et caractéristiques 9

Caractéristiques techniques 9

Description du produit 10

Mise en marche 11

Montage du disque dur 12

Vue en direct via Internet 13

Le menu 13
Connexion 14
Régler la date et l'heure 14
Réglages d'usine 14

Paramètres avancés 15
Gestion des disques durs 15
Utilisateurs en ligne 15
Ajustements TV 16
Maintenance 16
Mise à niveau 16
Informations sur l'appareil 16
Import/Export de données 16
Contrôle de l'enregistrement 16
Lecture 19
Sécurisation 20

Régler l'alarme 21
Réglages système 22
Réseau 22
Service réseau 23
Affichage 23
Commande PTZ 24
RS232 24
Patrouille 24
Informations 24
Éteindre 24

Accès à l'appareil à partir d'un réseau public 25
Se connecter en tant qu'utilisateur 27
Se connecter via l'appareil 30

Commande à distance (Remote control) 31
Via CMS 31
Via Internet 31
Via le téléphone mobile 34
Codage 39
Lecture simultanée de plusieurs canaux 40
Transmission multicanale en temps réel via le réseau 40
Sauvegarde des données 41
Fonction spéciale HVR 41
Fonctionnement de la souris (souris pour droitier) 42

Contrat de licence logiciel libre 43

VOTRE NOUVEL ENREGISTREUR DE VIDÉO-SURVEILLANCE POUR 8 CAMÉRAS

Chère cliente, cher client,
Nous vous remercions pour l'achat de cet enregistreur de vidéo-surveillance auquel vous pouvez connecter jusqu'à huit caméras de surveillance. L'enregistrement peut être contrôlé en autonomie, dans un réseau local, ou via Internet. À l'aide d'une application, vous pouvez également voir les images en direct sur votre smartphone.
Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu
- Enregistreur de vidéo-surveillance
- Adaptateur secteur
- CD (avec mode d'emploi)
- Vis de fixation pour le disque dur
- Souris
- Mode d'emploi

Vous pouvez brancher jusqu'à huit caméras de surveillance à cet enregistreur vidéo, caméras que vous pourrez trouver sur www.pearl.fr dans les références liées à PX-3727.
Si vous souhaitez enregistrer et sauvegarder des vidéos, vous devez installer un disque dur SATA d'une capacité de jusqu'à 2 To. Vous en trouverez une sélection sur www.pearl.fr.

CONSIGNES PRÉALABLES

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention : risque de blessures !
- Ne démontez pas l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peuvent l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n'a pas été effectuée.
- Conservez le produit hors de la portée et de la vue des enfants !
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes sur le traitement des déchets
Cet appareil électronique ne doit **PAS** être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité.
Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité
La société PEARL.GmbH déclare ce produit PX-3727 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2004/108/CE, concernant la compatibilité électromagnétique, 2006/95/CE, relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

PEARL.GmbH, PEARL-Str. 1–3, D-79426 Buggingen, Allemagne

Directeur Service Qualité
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz
29.05.2015

FONCTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

Vous pouvez brancher jusqu'à huit caméras de surveillance à l'enregistreur et ainsi surveiller jusqu'à huit zones. Grâce à un système d'identification par mot de passe, vous pouvez accéder facilement à l'enregistreur de surveillance - via PC, iPhone ou un smartphone fonctionnant avec Android - et ainsi regarder les images des caméras en direct, n'importe où et à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Connectique	4 × Audio In (Cinch), 8 × Video In (BNC), 2 × Video Out (BNC, VGA), 1 × Audio Out (Cinch), 1 × LAN (RJ-45), 2 × USB, 1 × prise pour adaptateur secteur
Compression audio	G.711
Compression vidéo	H.264
Taux de compression audio	CIF 384 – 1500 kbps, QCIF 64 – 512 kbps, D1 1000 – 1500 kbps
Température de fonctionnement	0 °C – 50 °C
Tension de fonctionnement	12 V, 2 A
Fonctions	Multiplex, Pentaplex
Dimensions	250 × 50 × 245 mm

DESCRIPTION DU PRODUIT

1. Touches de navigation ▲▼◀▶
2. Touche Menu
3. LED "REC" (témoin LED d'enregistrement)
4. LED "Alarm" (témoin LED de l'alarme)
5. LED "Power" (témoin LED d'alimentation
6. Touche "ESC"

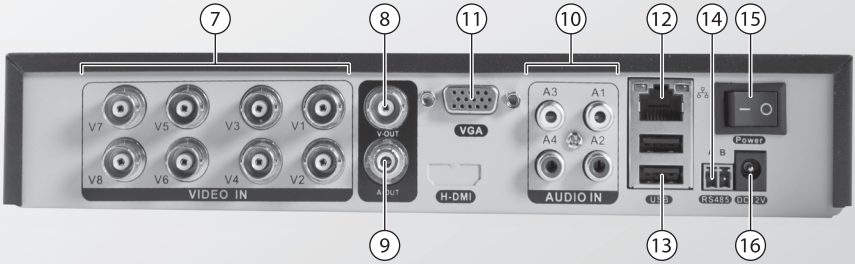

7. Entrées vidéo V1, V2. V3, V4, V5, V6, V7, V8
8. Sortie vidéo
9. Sortie audio
10. Entrées audio A1, A2, A3, A4
11. Port VGA
12. Prise LAN (RJ45)
13. Ports USB
14. Port RS485
15. Interrupteur marche/arrêt
16. Prise adaptateur secteur 12 V

MISE EN MARCHE

1. Déballez l'enregistreur de vidéo-surveillance avec précaution.

NOTE :
Si vous souhaitez installer un disque dur, veuillez procéder comme décrit dans la section ***Montage d'un disque dur*** *avant de raccorder l'enregistreur.*

2. Branchez un connecteur BNC (jaune) du câble multifonction au port BNC de la caméra. Branchez l'autre connecteur BNC à une des entrées vidéo (V1-V8) de l'enregistreur de vidéo-surveillance.
3. Branchez le connecteur USB de la souris à un port USB libre.
4. Branchez un câble VGA (non fourni) à un moniteur ou téléviseur et au port VGA de l'enregistreur.
5. Branchez l'adaptateur secteur à la prise d'alimentation de l'appareil et à une prise murale.
6. Allumez l'enregistreur à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt situé à l'arrière. Un signal sonore retentit.
7. Allumez le moniteur ou téléviseur et sélectionnez le canal VGA.
8. Si vous avez branché les câbles correctement, l'écran sera par défaut divisé en huit sous-écrans de taille identique. Selon l'entrée vidéo choisie, V1 à V8, l'image en direct de la caméra correspondante s'affiche dans un des aperçus CAM01-CAM08 (caméra 1 à caméra 8).
9. Le formatage du support de stockage se fait alors automatiquement. En haut à droit sont affichés par défaut l'heure réglée, la date et le jour de la semaine.

NOTE :
Vous pouvez modifier, dans ***Menu principal → Système → Affichage****, quelles données doivent être affichées dans les aperçus et sur l'écran.*

NOTE
Lors du branchement d'une caméra sans micro, le câble audio rouge ne peut pas être branché.

MONTAGE DU DISQUE DUR

Si vous souhaitez enregistrer et sauvegarder des vidéos, vous devez installer dans l'enregistreur un disque dur SATA d'une capacité de jusqu'à 2 To (2000 Go). Vous devez pour cela vous munir d'un tournevis cruciforme.

ATTENTION :
Avant d'installer le disque dur, vérifiez que le matériel est relié à la terre. Un chargement électrostatique pourrait endommager le disque dur ou l'enregistreur. C'est pourquoi vous devriez utiliser une bande antistatique ou toucher un objet métallique relié à la terre (par exemple un radiateur).

1. Retirez les deux vis situées sur les côtés de l'enregistreur. À l'aide d'un tournevis plat, pressez vers le bas, avec précaution, le couvercle en plastique avant en son centre, puis tirez le couvercle vers l'arrière.
2. Branchez le connecteur du câble plat de transfert de données, ainsi que celui du câble d'alimentation, aux prises correspondantes situées à l'arrière du disque dur.
3. Positionnez le disque dur sous l'enregistreur de façon à ce que les ouvertures soient placées en face des trous pour vis du disque dur. Veillez à ce que les câbles ne soient pas coincés, pliés, ou tirés.
4. Vissez les quatre vis de fixation fournies dans les filetages, par l'extérieur, et serrez les vis fermement.
5. Remettez le couvercle et serrez les vis.

NOTE :
Vous devez formater le disque dur avant de pouvoir l'utiliser pour enregistrer. Vous trouverez plus de détails dans le chapitre correspondant ***Gestion des disques durs****.*

VUE EN DIRECT VIA INTERNET

Si vous avez relié l'enregistreur vidéo à votre routeur à l'aide d'un câble réseau, vous pouvez voir des images en direct par le biais d'Internet.

1. Pour ce faire, saisissez l'adresse suivante dans votre navigateur **http://www.xmeye.net**.
2. Allez sur l'onglet **By Device**.
3. Saisissez dans le champ de recherche **id** l'adresse MAC de l'enregistreur, et dans le champ de recherche **verify** le code de vérification affiché à côté.
4. Lorsque vous confirmez votre saisie en cliquant sur **Login**, un écran s'affiche contenant les images en direct des caméras reliées à l'enregistreur.

NOTE :
*Vous trouverez l'adresse MAC de l'enregistreur dans le menu, sous **Menu principal → Info → Version**.*

LE MENU

1. Pour accéder au menu, faites un clic droit sur l'écran, sélectionnez l'option **Menu principal**, et naviguez avec la souris.
2. Vous pouvez également appuyer sur la touche **Menu** de l'enregistreur et naviguer à l'aide des touches fléchées ▲▼◀▶ vers le point de menu souhaité. Si vous appuyez sur la touche **ESC**, vous revenez au point auquel vous avez accédé précédemment.
3. Pour quitter le menu, sélectionnez **Annuler** ou cliquez sur le bouton en forme de croix, en haut à droite.

NOTE :
*Lorsque vous accédez au menu pour la première fois, il vous est demandé de vous identifier. Pour ce faire, lisez le paragraphe suivant : **Connexion**.*

4. Si vous devez effectuer des saisies, un clavier virtuel ou un pavé numérique s'affiche au niveau du champ de saisie correspondant. Confirmez la saisie avec **OK**.
5. Les saisies ne seront pas prises en comptes ni sauvegardées si vous interrompez le processus avec l'option **Annuler**.

Connexion
Pour la connexion, les types d'utilisateurs **admin** et **guest** sont prédéfinis. Chacun d'eux dispose de droits différents.
L'administrateur **admin** peut effectuer et modifier tous les réglages. Si un utilisateur est connecté en tant qu'invité **guest**, il peut uniquement voir les images ou les vidéos.
Pour chacun de ces deux utilisateurs, aucun mot de passe n'est attribué par défaut. Mais pour des raisons de sécurité, vous devriez définir des mots de passe :

1. Le mot de passe peut comporter jusqu'à 6 chiffres. Pour en définir un ou le modifier, sélectionnez **Menu principal → Outils → Compte** puis l'utilisateur de votre choix.
2. Sélectionnez à droite le bouton **Modifier le mot de passe**. Avec le pavé numérique qui s'affiche, saisissez l'ancien mot de passe dans le champ situé derrière **Ancien** et le nouveau mot de passe dans le champ **Nouveau**, puis encore une fois dans le champ **Confirmer**.
3. Fermez le processus en cliquant sur **OK**.

ATTENTION !
Retenez bien le nouveau mot de passe, car l'enregistreur ne pourra pas être réinitialisé, même si vous le redémarrez.

Si le mot de passe est saisi sept fois de suite de façon incorrecte, l'alarme se déclenche et le compte est bloqué.
Après un redémarrage, le compte est à nouveau débloqué automatiquement au bout de 30 minutes.

Régler la date et l'heure
Vous pouvez régler la date et l'heure dans **Menu principal → Système → Général**. Avec la souris, cliquez dans le champ de la date et dans celui de l'heure, puis saisissez les données à l'aide du clavier virtuel qui s'affiche.

Réglages d'usine
Dans le menu, vous pouvez réinitialiser les paramètres d'usine en allant dans **Menu principal → Outils → Régl. usine**. Vous pouvez, au choix, réinitialiser des paramètres en particulier, tels que la configuration de l'enregistrement ou les réglages de l'alarme, ou bien réinitialiser tous les paramètres.

PARAMÈTRES AVANCÉS

Gestion des disques durs
Sous l'option **Gestion des disques durs** (que vous trouverez dans **Menu principal → Outils**), diverses données concernant le disque dur installé vous sont affichées. Au-dessus des boutons situés sur le côté droit, vous pouvez procéder à divers réglages et aussi formater le disque dur.

Bouton	Fonction
Lecture/écriture	Le disque dur est défini comme pouvant être lu et autorisant l'écriture ; les enregistrements peuvent être sauvegardés.
Lecture seule	Le disque dur est protégé en écriture, aucune donnée ne peut être écrasée.
Redondant	Seuls les enregistrements redondants peuvent être sauvegardés.
Formater le disque dur	Tous les fichiers vidéos enregistrés sont effacés et le disque dur est formaté.
Réinitialisation	Les paramètres par défaut sont réinitialisés.
Partition	Indique la taille de la partition vidéo et de la partition photo. Vous pouvez aussi saisir la taille de la partition vidéo et de la partition photo, et également partitionner le disque dur.

NOTE :
Si aucun disque dur n'est installé, la liste est alors vide.

Utilisateurs en ligne
Dans **Menu principal → Outils → Utilisateurs en ligne**, vous pouvez voir le nom d'utilisateur, l'adresse IP et le type de connexion d'un utilisateur en ligne connecté, et désactiver la connexion d'un clic sur le bouton.

Ajustements TV
Vous pouvez effectuer les réglages pour la lecture sur un moniteur (p. ex. bordure gauche et bordure droite) dans **Menu principal →Outils → Ajustements TV**.

Maintenance
Dans **Menu principal → Outils → Maintenance**, vous pouvez définir une heure de redémarrage automatique du système et de suppression automatique des données.

Mise à niveau
Dans **Menu principal → Outils → Mise à niveau**, vous pouvez actualiser le firmware.

Informations sur l'appareil
Dans **Menu principal → Outils → Informations sur l'appareil**, les informations suivantes, concernant l'appareil, sont affichées et peuvent être modifiées :
- Canaux d'entrée audio
- Canaux d'entrée alarme
- Canaux de sortie alarme
- Thème pour l'affichage
- Type de télécommande
- Type d'appareil
- Nombre maximum de canaux de lecture
- Canaux de lecture par défaut
- Activer RS232
- Activer PTZ

Import/Export de données
Dans le menu **Import/Export**, vous pouvez définir les fichiers pour l'importation et l'exportation. Accédez à ce menu via **Menu principal → Outils → Import/Export**.

Contrôle de l'enregistrement
Vous pouvez modifier les réglages pour l'enregistrement dans le menu suivant : **Menu principal → Enregistrement →Config. enreg.**.
Le réglage par défaut est un enregistrement de 24 heures.

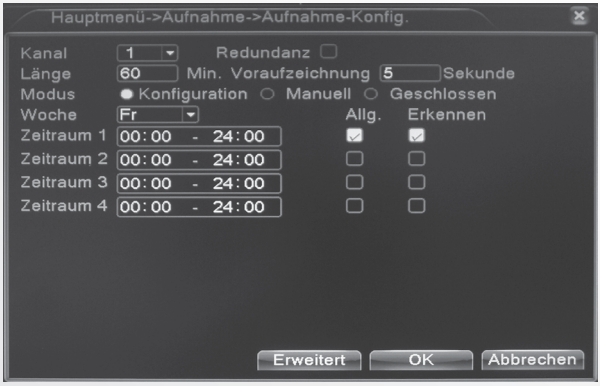
Hauptmenü->Aufnahme->Aufnahme-Konfig.
Kanal
1
Redundanz
Länge
60
Min. Voraufzeichnung
5
Sekunde
Modus
Konfiguration
Manuell
Geschlossen
Woche
Fr
Allg.
Erkennen
Zeitraum 1
00:00 - 24:00
Zeitraum 2
00:00 - 24:00
Zeitraum 3
00:00 - 24:00
Zeitraum 4
00:00 - 24:00
Erweitert
OK
Abbrechen

Canal	Réglez le canal en sélectionnant le numéro de canal correspondant dans la liste. Choisissez "Tous" pour sélectionner tous les canaux.
Redondance	Ce réglage vous permet de choisir deux disques durs en tant que lieu d'enregistrement. Sur le premier est sauvegardé le fichier vidéo (Enregistrement), sur le second la copie de sauvegarde. Pour cela, veuillez vous référer également au chapitre **Gestion des disques durs**.
Longueur	Saisissez ici la longueur des fichiers vidéo. Le réglage par défaut est de 60 minutes.
Pré-enregistrement	Spécifiez ici la durée en secondes (1 à 30 secondes) qui doivent être enregistrées avant l'action. (La longueur du fichier est définie par le flux de données).
Mode	Réglez ici le mode d'enregistrement. Vous avez le choix entre : "Configuration" : L'enregistrement se fait en fonction du type d'enregistrement choisi (**Général** ou **Détecter**) et des paramètres de semaine et de période.
Manuel	Si vous sélectionnez cette option, vous pouvez démarrer un enregistrement manuel dans le canal réglé.
Fermé	Cliquez sur cette touche pour arrêter l'enregistrement dans le canal réglé.
Semaine	Sélectionnez le jour de la semaine où l'enregistrement doit être effectué.
Période 1–4	Définissez ici la période des enregistrements. Les enregistrements ont lieu uniquement pendant les périodes prédéfinies.
Modes d'enreg. „Général" et „Détecter"	Vous avez le choix entre les modes d'enregistrement **Gnrl** (Général) et **Détecter**. • **Général** : Enregistrement normal dans la période sélectionnée. Le type de fichier vidéo est "R". • **Détecter** : Sélectionnez ce mode lorsque les déclencheurs d'enregistrement suivants ont été réglés : "Détection de mouvement", "Masque vidéo", "Analyse vidéo" (également "Perte vidéo") ou "Anomalie". Le type de fichier vidéo est "M".

Lecture

Il existe deux possibilités pour démarrer la lecture :

1. Dans le menu de raccourcis du bureau : Faites un clic droit sur le bureau avec la souris et sélectionnez **Lecture**.
2. Via **Menu principal → Enregistrement → Lecture**.

Vous pouvez lire les vidéos de plusieurs canaux simultanément.

NOTE :
*Pour le disque dur sur lequel le fichier vidéo doit être sauvegardé, le mode "lecture & écriture" doit être réglé, ou bien le mode lecture uniquement. Veuillez consulter le chapitre **Gestion des disques durs**.*

- **Les fonctions suivantes sont disponibles dès que vous avez appuyé sur la touche Play (lecture) :**

Sélection de la caméra	Sélectionnez l'image d'aperçu d'une ou plusieurs caméras pour la lecture et la sécurisation.
Informations sur le fichier	Les points de départ et de fin, ainsi que la taille, sont affichés. La capacité mémoire pour la sécurisation doit être évaluée de façon suffisante.
Symbole Loupe	Parcourez le fichier selon les paramètres de recherche saisis.
Sauvegarder un fichier	Vous pouvez sélectionner un fichier et le sauvegarder (à l'aide du symbole d'enregistrement) ou le supprimer.
Touches de commandes	Vous trouverez ici les touches de commandes pour la lecture. Veuillez également consulter pour cela le tableau ci-dessous : "Touches de commandes".
Fonction spéciale	Dans la colonne de temps à droite, vous pouvez sélectionner une indication horaire de début, afin de commencer la lecture à cet endroit précis.
Zoom	Si le système affiche une fenêtre de lecture en plein écran, vous pouvez marquer une zone de l'écran avec la souris, par "cliquer-tirer", puis effectuer un zoom avant avec un clic gauche de la souris. Un clic droit vous permet de quitter le mode Zoom.

- **Touches de commandes**

Touche	Fonction	Touche	Fonction
/	Play / Pause		Retour rapide
	Stop		Ralenti
	Avance rapide		Photo / Chapitre précédent(e)
	Photo / Chapitre suivant(e)		Fichier précédent
	Fichier suivant		Boucle
	Plein écran		

NOTES :
La lecture "image par image" n'est possible qu'en mode "Pause".

Sécurisation
Dans **Menu principal → Enregistrement → Sécurisation**, vous disposez de plusieurs possibilités pour sauvegarder des fichiers vidéo.

Régler l'alarme
Dans **Menu principal → Alarme**, vous pouvez effectuer les réglages pour les différentes fonctions de l'alarme.

Détection de mouvement
Si un objet se déplace dans une zone prédéfinie, la caméra PTZ est amenée à la position préprogrammée et l'enregistrement commence.

1. Pour pouvoir effectuer les réglages, sélectionnez **Menu principal → Alarme → Détection de mouvement**.

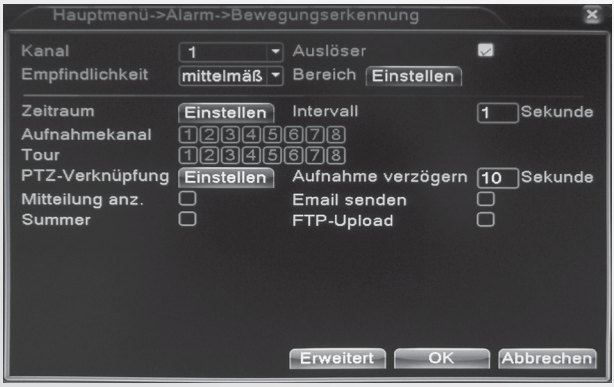

2. Sélectionnez un canal et cochez **Déclencheur**. Ajustez le niveau de sensibilité et saisissez le délai pour le déclenchement de l'alarme. Réglez ensuite la **Zone** du moniteur : Cliquez sur **Régler** et sélectionnez les zones voulues à l'aide de la souris. Pour finir, effectuez un clic droit avec la souris pour sauvegarder les réglages et revenir à la fenêtre précédente.
3. Si vous souhaitez également effectuer des réglages pour d'autres canaux, répétez l'étape 2 pour ces canaux.
4. Fermez et enregistrez les réglages de l'alarme en appuyant sur **OK**.

Réglages système
Vous pouvez régler la date et l'heure, ainsi que le format d'affichage du temps, le numéro DVR, le standard vidéo, la mise en veille et le nom des appareils, dans **Menu principal → Système → Général**.

Réseau
Vous pouvez effectuer les réglages réseau dans **Menu principal → Système → Réseau**.

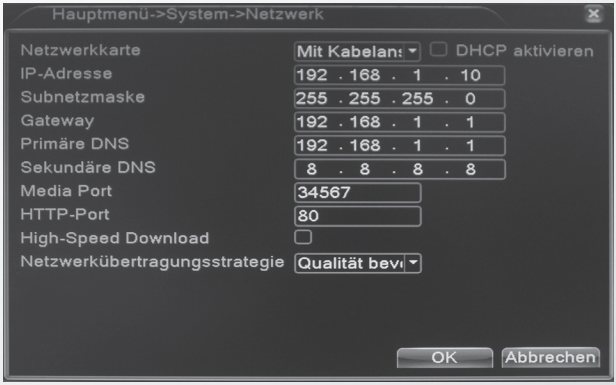

Adresse IP : Saisissez l'adresse IP, dont le réglage par défaut est : 192.168.1.10.
Masque de sous-réseau : Saisissez le masque de sous-réseau, dont le réglage par défaut est 255.255.255.0.
Passerelle : Saisissez la passerelle, dont le réglage par défaut est : 192.168.1.1.

NOTE :
Assurez-vous que les adresses IP de l'appareil et du routeur se trouvent dans le même segment de réseau.

EXEMPLE :
L'adresse IP du routeur est 192.168.1.10 et le masque de sous-réseau est 255.255.255.0. Conformément aux paramètres par défaut, la passerelle par défaut a l'adresse IP du routeur ; saisissez alors l'adresse IP 192.168.1.10 dans le navigateur pour afficher la liste des appareils du réseau LAN (p. ex. équipement pour accès à distance aux images de surveillance dans le réseau public. Veuillez pour cela vous référer au chapitre **Paramètres réseau**).

Service réseau
Vous pouvez voir et modifier les informations suivantes dans **Menu principal → Système → Service réseau** :

- Serveur réseau
- PPPoE
- Paramètre NTP
- E-mail
- Autorisations IP
- DDNS
- FTP
- ARSP
- Centrale alarme
- Paramètres téléphone
- UPnP
- RTSP
- Cloud

Pour modifier les paramètres, sélectionnez l'entrée correspondante et cliquez sur le bouton **Régler**.

Affichage
Vous pouvez configurer l'affichage sur le moniteur de façon personnalisée, dans **Menu principal → Système → Affichage**.

Commande PTZ
Via les paramètres PTZ (Pan Tilt Zoom), vous pouvez spécifier comment les caméras connectées doivent être contrôlées.
Dans **Menu principal → Système → RS485**, effectuez les réglages pour le canal, le protocole, le baud, le bit de données, le bit d'arrêt, et la parité.
Sélectionnez un mode de visualisation pour ouvrir une commande PTZ.
Faites un clic droit avec la souris sur l'image d'aperçu voulue et choisissez dans le menu entre PTZ (fonction normale) et High-Speed-PTZ. Un clic gauche avec la souris contrôle le PTZ directement. Les mouvements de la souris permettent de contrôler la direction du PTZ. Si vous faites tourner la molette de la souris, vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière avec la caméra.

RS232
Vous pouvez effectuer les réglages pour RS232 dans **Menu principal → Système → RS232**.

Patrouille
Vous pouvez définir ici quelle caméra effectue des enregistrements, quand, et pendant combien de temps. Pour accéder à ces paramètres, sélectionnez **Menu principal → Système → Patrouille**. Pour activer cette fonction, vous devez d'abord cocher l'option "Débloquer patrouille". Saisissez la durée de l'intervalle et sélectionnez l'ordre des caméras. Confirmez vos réglages en appuyant **OK**.

Informations
Vous trouverez des informations supplémentaires au sujet du disque dur, des statistiques de débit binaire, des informations de connexion et de la version en allant dans **Menu principal → Info**.

Éteindre
Si vous voulez éteindre l'enregistreur, fermez tout d'abord le logiciel en cliquant sur le bouton **Éteindre** (dans **Menu principal → Arrêter**), puis éteignez l'appareil. Dans le menu **Arrêter**, sous l'option **Déconnecter**, vous pouvez connecter ou déconnecter un utilisateur. Dans **Redémarrage**, vous pouvez redémarrez le système.

ACCÈS À L'APPAREIL À PARTIR D'UN RÉSEAU PUBLIC (CLOUD OPERATION)

Instructions pour le premier accès / Inscription
Si vous accédez pour la première fois à l'appareil à partir d'un réseau public, veuillez suivre cette description. Pour tous les accès suivants, veuillez suivre les instructions des sections **Se connecter en tant qu'utilisateur** ou **Se connecter via l'appareil**.

1. Saisissez l'adresse suivante dans votre navigateur : http://www.xmeye.net.

2. Sélectionnez l'onglet „ Durch Benutzer“ („par l'utilisateur“) puis cliquez sur Register.

3. Saisissez les données souhaitées (Contact et Adresse sont des champs facultatifs), puis cliquez sur OK.
Vous revenez alors automatiquement à la page d'accueil. Il n'y a pas d'autre confirmation pour signaler que l'inscription a bien été effectuée, ni par e-mail ni dans le navigateur.

NOTE
Le navigateur Internet Explorer est le plus adapté pour un affichage optimal du site.

Se connecter en tant qu'utilisateur

Vous pouvez vous connecter soit en tant qu'utilisateur, soit via l'appareil. L'utilisateur qui se connecte doit posséder les droits pour gérer plusieurs appareils.

1. Pour vous connecter, saisissez dans votre navigateur l'adresse www.xmeye.net, sélectionnez l'onglet “Durch Benutzer“ („par l‘utilisateur“), saisissez le nom d'utilisateur et le mot de passe.

2. Après la connexion, cliquez sur „ Geräte Manager“ (Gérer les appareils), puis sur Ajouter. Saisissez les données requises puis cliquez sur OK.
   Pour trouver numéro de série de l‘appareil, accédez au menu principal puis sélectionnez Info > Version.
3. Pour accéder à l'image d'une caméra sur le moniteur, sélectionnez "my devices"/ „Mein Gerät“/ „Mon appareil“ puis cliquez sur le nom de l'appareil.

1		Plein écran
		1 seule image à l'écran
		Affichage de 4 images à l'écran
		Affichage de 9 images à l'écran
		Connecter toutes les caméras
		Déconnecter toutes les caméras.
		Photo
		Enregistrer tous les canaux
		Arrêter l'enregistrement pour tous les cannaux
		Activer/Désactiver la fonction Audio (uniquement pour les caméras équipées d'un micro)
2	Elément de commande supérieur	Fonction PTZ (**Pan Tilt Zoom**) *NOTE :* *Cette fonction ne peut être utilisée qu'avec les caméras PTZ.*
	Elément de commande inférieur	Réglage des couleurs pour la caméra sélectionnée : • Luminosité • Contraste • Saturation • Teinte

3		Vous pouvez procéder ici aux réglages des prises de vue.
		Vous pouvez procéder ici aux réglages de l'alarme.
		Vous pouvez procéder ici aux réglages généraux du système (langue, heure, date)
		Vous pouvez procéder ici aux réglages avancés.
		Vous pouvez obtenir ici des informations concernant le disque dur, le journal de bord et la version.
4	**Alarm setting**	**Normal setting :** Vous pouvez procéder ici aux réglages de l'alarme. • Type de déclenchement **(Alarm Type)** • Activation **(Alarm Enable)** • Basculement automatique sur le canal où l'alarme a été délenchée **(Auto Watch Warn)** • Son de l'alarme **(Alarm Prompts Sound)** **Alarmlink setting:** Vous voyez ici par quel port passent les informations et les caméras
	System setting	Vous pouvez ici : • Déterminer la durée des prises de vue, ainsi que l'emplacement où vous souhaitez enregistrer les prises de vue : les vidéos **(Record DIR)** et les photos **(Picture DIR).** • Etablir automatiquement la connexion avec le dernier canal affiché **(Automatically connect with the last monitoring channel)** • Enregistrer les prises de vue locales au format vidéo AVI. **(Save local record as AVI)**
	About	Vous pouvez ici obtenir des informations concernant la version du logiciel.

Se connecter via l'appareil

NOTE :
Lorsque vous vous connectez via l'appareil, vous ne pouvez gérer qu'un seul appareil.

1. Saisissez dans votre navigateur l'adresse www.xmeye.net“, sélectionnez l'onglet **By Device**, puis saisissez l'adresse MAC de l'appareil. Vous trouverez l'adresse MAC dans **Menu principal → Info → Version**.
2. Vous voyez maintenant l'écran principal.

COMMANDE À DISTANCE (REMOTE CONTROL)

Après une connexion réussie à un réseau, vous pouvez effectuer la surveillance à distance de deux façons : soit via le logiciel "multi-appareils", soit via un navigateur normal. Le logiciel "multi-appareils" CMS est un logiciel professionnel qui sert à surveiller plusieurs appareils. Il peut être géré de façon sûre, confortable, fiable et centrale, et ne nécessite pas d'installation ActiveX. Tous les navigateurs fournis avec le système d'exploitation conviennent pour la navigation, Internet Explorer par exemple.

Via CMS
Le logiciel CMS vous permet de gérer l'enregistreur à partir d'un PC.

1. Vous pouvez installer le logiciel à partir du CD fourni - suivez simplement les instructions.
2. Après l'installation sur votre PC local, veuillez vous connecter. Ouvrez le menu **Système → Device Manager → Add zone / device** pour ajouter un appareil. Suivez pour cela les instructions. Enregistrez les réglages et quittez le menu.
3. Pour disposer de plusieurs appareils dans la gestion centrale, répétez les étapes décrites ci-dessus.

Via Internet
Si vous êtes connecté au réseau, vous pouvez utiliser le navigateur de votre PC pour pouvoir gérer votre enregistreur à distance.

1. Installez ActiveX à partir du CD fourni. Suivez les instructions d'installation.
2. Connectez l'appareil, ouvrez le navigateur et saisissez l'adresse IP de l'appareil dans la barre d'adresse du navigateur.
3. Exemple : Si l'adresse IP de votre appareil est 10.2.2.88, saisissez alors **http://10.2.2.88** dans le navigateur. La fenêtre suivante s'ouvre alors :

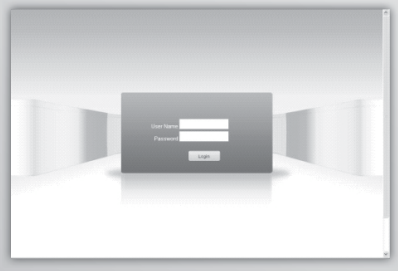

4. Connectez-vous en saisissant le nom d'utilisateur. Dans certaines conditions, un mot de passe est requis.
5. Si vous souhaitez administrer tous les appareils une fois que vous êtes connecté, vous devriez choisir le réseau en fonction de la bande passante : LAN utilise la bande passante normale, WAN utilise une bande passante élargie pour la transmission. Vous devriez choisir celle-là si votre réseau n'est pas très puissant. Le compte par défaut pour l'administration est "admin" et ne possède pas encore de mot de passe. Vous devriez en effet attribuer un mot de passe après la toute première connexion.
6. Après une connexion réussie, le menu d'administration s'ouvre.
7. Dans le menu d'administration, vous pouvez utiliser les options suivantes :

Division de l'écran	Choisissez le mode d'affichage pour l'aperçu.
Lecture	Vous pouvez lire les vidéos de plusieurs canaux simultanément.
Log	Vous pouvez afficher les informations consignées.
Configuration locale	Pour activer l'alarme de l'appareil, activez la fonction "raccourci" de votre ordinateur à distance.
Gestion des canaux	Ouvrez le mode vidéo, sélectionnez la vidéo sur le côté gauche de la fenêtre et le canal sur le côté droit. Faites un double-clic pour ouvrir la première vidéo. Sélectionnez un autre canal et faites un double-clic pour ouvrir la deuxième vidéo. Procédez de la même manière pour ouvrir d'autres canaux. Si le canal n'a pas été changé, le système fermera la vidéo ouverte précédemment et ouvrira la nouvelle vidéo sélectionnée.
Fermer une vidéo	Dans la fenêtre vidéo, sélectionnez la vidéo que vous voulez fermer, faites un clic droit et sélectionnez **shut the window**. Si vous voulez fermer toutes les vidéos d'un coup, sélectionnez **shut all the windows**.
Configuration à distance de l'appareil	Pour configurer les paramètres de l'appareil, faites un clic droit dans la fenêtre d'aperçu, sélectionnez **device config**. La page locale est alors synchronisée ; celle-ci contient les options enregistrement, alarme, système, avancé, informations, etc.

Via le téléphone mobile
Pour contrôler l'appareil via votre téléphone mobile, des bandes passantes supplémentaires sont requises, lesquelles supportent également le changement de canal (Windows mobile, p. ex.).

1. Ouvrez le menu de configuration de l'enregistreur via **Menu principal → Système → Codage**, et activez la bande passante supplémentaire via **Extra Stream**.
2. Lors du démarrage de l'enregistreur de vidéo-surveillance, les codes QR Cloud pour les appareils correspondants apparaissent. Ils vous permettent de télécharger l'application „XMEye".

NOTE :
Sous Android, activez l'option „Origine inconnue" dans les paramètres de sécurité afin de pouvoir installer l'application.

3. Lancez l'application. Sur la page www.xmeye.net, saisissez le nom d'utilisateur et votre mot de passe, puis cliquez sur **Cloud Login**.

4. Cliquez sur l'image d'une caméra afin d'accéder à votre menu.

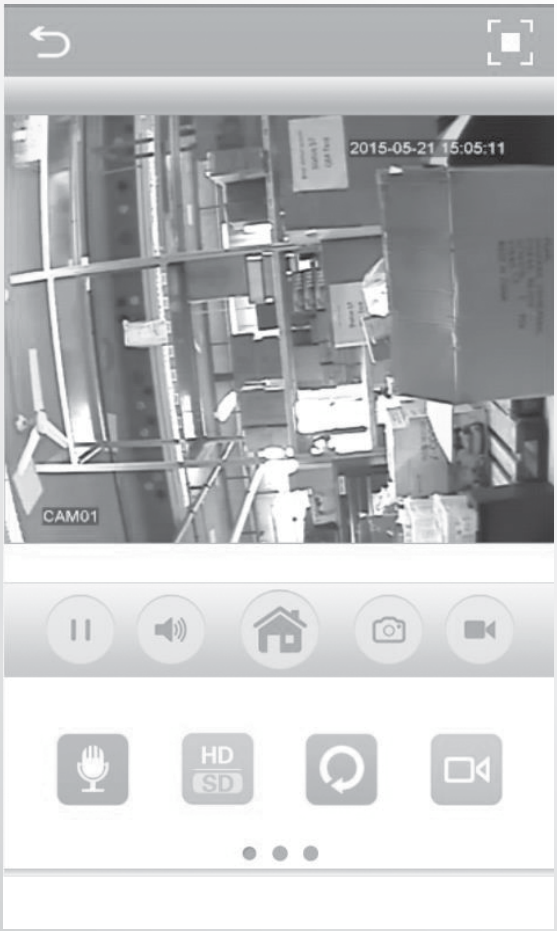

	Appuyez ici pour mettre le flux en pause.
	Appuyez ici pour activer ou désactiver le son.
	Appuyez ici pour accéder au menu des réglages avancés de la caméra
	Appuyez ici pour prendre un cliché.
	Appuyez ici pour prendre une vidéo.
	Passez votre doigt sur l'écran de droite à gauche, afin d'accéder à la page suivante du menu. Sur la deuxième page se trouvent les commandes des caméras PTZ. Sur la troisième page se trouvent les réglages pour l'affichage de l'écran.
	Appuyez ici pour activer ou désactiver le micro.
	Appuyez ici pour modifier la qualité du flux.
	Appuyez ici pour actualiser le canal.
	Appuyez ici pour lancer la lecture.
	Commandes pour les caméras PTZ. : sur la deuxième page du menu..
	Appuyez ici pour afficher une seule image à l'écran.
	Appuyez ici pour partager l'écran en 4 images.
	Appuyez ici pour partager l'écran en 9 images.
	Appuyez ici pour partager l'écran en 16 images.

5. Appuyez sur la touche **Menu** pour accéder aux réglages avancés de la caméra.

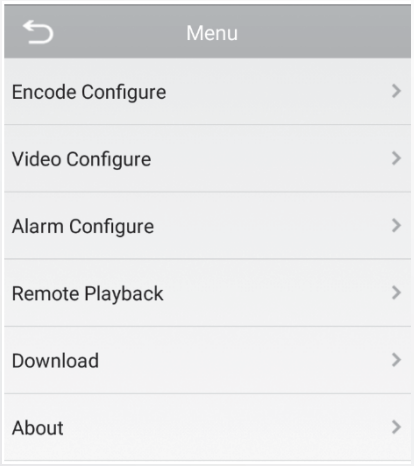

Encode Configure	Vous pouvez ici procéder aux réglages concernant le flux principal et le sous-flux : • Résolution (Resolution) • Fréquence d'image (Frame Rate) • Qualité (Quality) • Son (Voice)
Video Configure	Vous pouvez ici procéder aux réglages concernant les prises de vue : • Délai avant le début de la prise de vue (Pre-Recording) • Durée de la prise de vue (Length) • Activation de la prise de vue (Recording)
Alarm Configure	Vous pouvez ici procéder aux réglages concernant l'alarme : • Perte vidéo (Video Loss) • Détection de mouvement (Video Motion) • Diaphragme vidéo (Video blind)
Remote Playback	Vous obtenez ici une rétrospective, allant du début à la fin de l'enregistrement.
Download	Vous pouvez ici exporter les enregistrements sur la mémoire de votre smartphone.
About	Vous trouverez ici des informations concernant le logiciel et l'appareil connecté.

6. Appuyez sur le **menu de sélection** en haut à gauche pour accéder à la liste ci-dessous :

Device List	Vous trouverez ici un aperçu de tous les appareils ajoutés/connectés avec les caméras.
Local Records	Vous pouvez ici accéder aux enregistrements placés sur le disque dur de l'enregistreur.
Gallery	Vous pouvez ici visionner les photos.
Alarmpush	Vous pouvez ici activer ou désactiver les notifications pour l'appareil souhaité.
Cloud	Vous pouvez ici accéder aux enregistrements qui ont été chargés sur le Cloud.
Local Settings	Sous "Help", vous pouvez obtenir des informations concernant les fonctions principales.

FONCTIONS SPÉCIALES

Codage
Réglez ici les paramètres pour obtenir une haute qualité lors de la lecture et sur l'écran à distance.

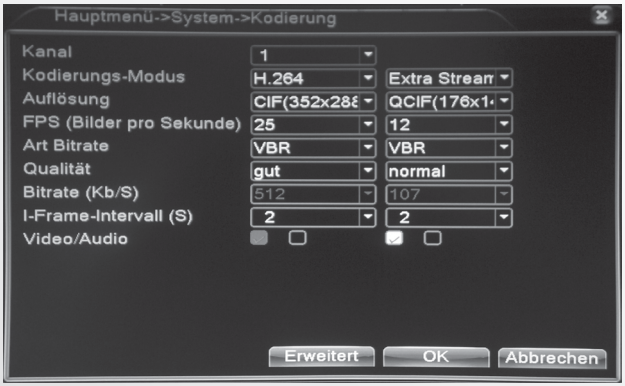

1. Administration locale via **Menu principal → Système → Codage** (administration à distance : Clic droit sur la fenêtre, sélection de **device config** sous **Système → Codage**).
2. Sélectionnez par exemple le canal **1**, réglez la résolution sur **D1**, FPS (images par seconde) **20**, et le débit binaire sur **1024**.
3. Sous le mode Codage, vous pouvez régler des bandes passantes supplémentaires en sélectionnant "Extra Stream" dans la liste.
4. Sélectionnez le canal **2**, réglez la résolution sur **CIF**, FPS (images par seconde) **25**, et le débit binaire sur **512**. Cliquez sur **Avancé** (administration à distance : clic droit), cliquez sur **Copier**.
5. Sélectionnez le canal **3**, cliquez sur **Avancé** (administration à distance : clic droit), cliquez sur **Ajouter**.
6. Répétez cette étape pour le canal **4**.

Lecture simultanée de plusieurs canaux
Vous pouvez lire jusqu'à huit canaux simultanément et combiner librement les canaux.

1. Pour définir les paramètres d'enregistrement pour chaque canal, sélectionnez **Menu principal → Enregistrement → Config. enreg.**
2. Ouvrez le menu de lecture et cliquez sur le bouton **Recherche**.
3. Dans le menu de recherche, saisissez le type de fichier, le(s) canal/canaux (combinables librement), et la période. Cliquez ensuite sur **OK**.
4. Sélectionnez la vidéo dans la fenêtre de lecture puis cliquez sur **Play**. Vous pouvez également double-cliquer sur la vidéo pour la lire.

Transmission multicanale en temps réel via le réseau
Pour pouvoir surveiller à distance plusieurs canaux en temps réel, utilisez la bande passante supplémentaire en cas de bande passante faible ou de réseau peu puissant.

1. Activez la bande passante supplémentaire, comme décrit ci-dessus dans la section **Codage**.
2. Ouvrez le logiciel CMS et connectez-vous.
3. Après avoir ajouté un appareil, cliquez sur la fenêtre et sélectionnez le canal correspondant dans la liste des appareils. Faites un clic droit, sélectionnez **Connecter tous les appareils**. Vous pouvez choisir entre bande passante normale et bande passante supplémentaire.

Sauvegarde des données

Support de stockage	Fonction
USB et disque dur externe	L'enregistreur prend en charge le téléchargement local, le fichier sélectionné est une sécurisation "high-speed" de l'appareil de stockage.
DVD-RW	L'enregistreur sauvegarde et grave le fichier vidéo sur DVD.
Téléchargement réseau "high-speed"	L'enregistreur prend en charge le téléchargement "high-speed" du fichier sélectionné vers l'appareil à distance.

Fonction spéciale HVR
En comparaison à la série DVR, la série HVR possède des fonctions supplémentaires telles que la sortie SPOT, l'entrée SDI et plusieurs modes de canaux. Vous pouvez sélectionner votre mode favori de la manière suivante : **Mode DVR**, **Mode HVR** ou **Mode NVR**. Il existe également la fonction d'analyse intelligente et le HDMI en tant que configuration par défaut.

1. **Fonction sortie SPOT** : Certains appareils de la série HVR possèdent deux prises de sortie BNC ; l'une d'elles est un port SPOT. Vous pouvez activer la sortie SPOT pour le mode d'image scindée en faisant un clic droit dans le menu.

NOTE :
Si vous connectez des prises BNC, cela n'a pas de répercussions sur la sortie VGA. Le moniteur affiche toujours la fenêtre d'aperçu, l'interface utilisateur ne peut pas être affichée.

2. **Entrée SDI** : Prise en charge par quelques modèles seulement. Cette prise permet d'afficher des vidéos avec une résolution de 1080P.
3. **Mode Canal** : Les appareils de la série HVR possèdent une fonction de gestion des canaux avec 3 modes différents :Mode DVR, **Mode HVR** et **Mode NVR**, que vous pouvez régler selon vos besoins.
4. **Sortie HDMI** : Les appareils de la série HVR sont équipés par défaut d'une sortie HDMI ; vous n'avez donc pas besoin d'un module HDMI supplémentaire.

Fonctionnement de la souris (souris pour droitier)

Chargement	Fonction
Double-clic gauche	Sur un objet dans la liste des fichiers : Lecture de la vidéo Dans la vidéo en cours de lecture : Zoom avant et arrière
Double-clic gauche	Sur un canal dans la fenêtre d'aperçu : Affichage plein écran Répétition du double-clic : Retour à l'aperçu multicanal
Clic gauche	Sélectionne l'entrée correspondante dans le menu.
Clic droit	Ouvre le menu de raccourcis dans le mode Aperçu. Ouvre le menu de raccourcis actuel.
Molette de défilement	Ajoute ou soustrait une valeur numérique dans les paramètres numériques. Bascule entre les objets dans la boîte de sélection. Faire défiler la page vers le haut et le bas
Mouvement de la souris	Sélectionne l'objet graphique ou déplace un élément dans celui-ci.
Faire glisser	Définit la zone pour la détection de mouvement. Définit la zone à surveiller.

CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL LIBRE

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL).
Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence.
Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation.
Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur www.pearl.fr.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

* d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,
* d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont :

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation

qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

* (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;
* (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usa-

ge par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.

2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.

3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant.

Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé.

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9,et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat.

Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9,et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial.

Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;

2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel.

Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette

garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :
(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis.

Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni „en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent.

En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05.

Service commercial : 0033 (0) 3 88 58 02 02
Importé par Pearl | 6 rue de la Scheer | F-67600 Sélestat
© REV3 / 30.09.2015 - MB//BS//MF